

L'ÉQUIPE SE COMPOSE DE :



Dr Karine BANIEL-LE CALVEZ
Médecin



Catherine BARBIER
Cadre de santé



Marlène BLOC'H
Psychologue clinicienne



Valérie BRETON
Infirmière



Alexandra CORDIER
Infirmière



Tinaïg DREVILLON
Psychologue clinicienne



Cynthia LE RUZ
Assistante
Médico-Administrative



L'EMSP est située
au rez-de-chaussée
du bâtiment
administratif

COMMENT CONTACTER L'ÉQUIPE ?



Par téléphone :
02 98 62 62 83



Par mail :
secmeddouleur@ch-morlaix.fr

Du lundi au vendredi,
De 9^h00 à 17^h00



ch-morlaix.fr 02 98 62 61 60

15 rue de Kersaint Gilly, 29 600 Morlaix Cedex, BP 97237

Service communication CHPM • Dépliant EMSP • Octobre 2025

Équipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP)

CHPM
Centre Hospitalier
des Pays de Morlaix



QU'EST-CE QU'UNE ÉQUIPE MOBILE DE SOINS PALLIATIFS ?

L'Équipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP) est une **équipe interdisciplinaire** qui se déplace le plus souvent à plusieurs, auprès du patient, des proches et des soignants, à domicile, en établissements sanitaires et médico-sociaux.

Elle peut être appelée à tous les stades d'une maladie grave et évolutive (*cancers, maladies neurodégénératives, insuffisances d'organes...*).

La nature de l'aide reçue varie en fonction des besoins tout au long de la maladie.

L'équipe est composée **d'un médecin, d'infirmières, de psychologues et d'une secrétaire.**

Elle fait des propositions aux médecins et aux soignants référents qui continuent à assurer les soins, le suivi et l'accompagnement.

Elle ne fait pas de prescription, ni de soins techniques.

Son intervention est gratuite.

L'EMSP intervient à la demande

Des **patients**,

Des **familles** ou des **proches**,

Des **professionnels**,

Avec l'accord du médecin référent

• Les missions de l'EMSP

AUPRÈS DES PATIENTS

- Rencontrer le patient pour évaluer au mieux ses besoins afin de faire des propositions adaptées
- Préserver au mieux la qualité de vie
- Soulager au mieux les symptômes liés à la maladie (*douleurs, troubles digestifs, gêne respiratoire, anxiété, dépression...*)
- Écouter, accompagner et apporter un soutien psychologique et social
- Informer le patient de ses droits, aider à la rédaction des directives anticipées

AUPRÈS DES PROCHES

- Délivrer une information, des conseils pratiques
 - Apporter une aide, une écoute, un soutien psychologique
- Proposer un accompagnement de deuil

AUPRÈS DES PROFESSIONNELS

- Conseiller
- Proposer une aide à la prise en compte de la dimension psychologique
- Proposer des temps de concertation, de soutien et de formation
- Faciliter la coordination des professionnels
- Encourager le questionnement autour du respect des droits du patient et la réflexion éthique
- Diffuser la culture palliative



Cantons de **Morlaix, Landivisiau, Plouigneau et Saint Pol de Léon**